

# ÉPREUVE DE FRANÇAIS B

Durée : 4 heures

## PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

### A- Le programme

L'épreuve porte sur un des deux thèmes au programme de Lettres et Philosophie.

L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires scientifiques durant l'année 2019-2020 s'appuyait sur les thèmes suivants :

Thème 1 : l'amour

*Le Banquet* de Platon, *Le Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare, *La Chartreuse de Parme* de Stendhal.

Thème 2 : la démocratie

*L'Assemblée des femmes*, *les Cavaliers* d'Aristophane, *De la Démocratie en Amérique*, 2e partie Livre 4 de Tocqueville, *Le Complot contre l'Amérique* de Philip Roth.

### B- L'épreuve

Elle comprend deux exercices :

1- Le **résumé** d'un texte de 1400 à 1800 mots environ, à réaliser dans un nombre défini de mots, dont le sujet est en rapport avec un des thèmes au programme, noté sur 8 points.

*Les critères d'évaluation du résumé* sont, en parts équivalentes :

- la capacité à restituer la démarche argumentative globale de l'auteur et à en expliciter les enchaînements logiques,
- l'exactitude de la reformulation des propos de l'auteur,
- la clarté et la concision de la rédaction, l'aptitude à respecter la tonalité du texte.

2- Une **dissertation** dont le sujet est issu du texte à résumer et qui est notée sur 12 points.

*Les critères de correction de la dissertation* sont, en parts égales :

- la qualité de la rédaction,
- la cohérence, la rigueur et la pertinence de la démarche,
- la connaissance des œuvres et la capacité à les utiliser judicieusement.

*Le barème de la dissertation* assure la moyenne à un étudiant qui

- a lu et étudié le programme en entier,
- a compris le sujet et a essayé de le traiter en respectant les règles de la dissertation et en s'appuyant sur le programme,
- écrit de façon intelligible et dans un français correct.

Sont valorisés de façon croissante :

- les plans cohérents, les plans pertinents et enfin les plans originaux,
- les références aux œuvres du programme, précises, puis pertinentes, puis originales. Il est possible d'utiliser des citations de penseurs divers mais l'argumentation doit s'appuyer prioritairement sur les auteurs au programme.
- une écriture claire, puis sans faute puis fluide.

## PRÉSENTATION DU SUJET

### Le sujet

Le sujet proposé pour la session 2020 portait sur le second thème, la démocratie.

Le texte à résumer en 200 mots avec une marge de 10% était un extrait d'un ouvrage de Philippe Braud, *Le Jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes* publié par les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques en 1991 ;

Le sujet de dissertation était extrait du texte à résumer :

« Le langage démocratique est nécessairement en porte-à-faux avec la réalité sociale lorsqu'il affirme que le peuple détient, avec la souveraineté, le pouvoir de décision en dernière instance. » Les œuvres au programme soulignent-elles cette contradiction énoncée par Philippe Braud ?

### La notation

La moyenne est de 10,1 et l'écart type de la notation est de 4,19.

344 copies entre 0 (résultant de pénalités importantes sur copies indigentes) et 5,

348 copies entre 15 et 20.

Beaucoup de candidats perdent de très nombreux points (parfois jusqu'à 7 !) faute d'avoir respecté la longueur imposée du résumé (818 copies sur 2468 ont perdu 1 point) et d'avoir relu leur copie pour corriger l'orthographe (pénalités de 4 points sur 156 copies, de 3 points sur 133 copies, de 2 points sur 305 copies, d'1 point sur 909 copies).

## ANALYSE DES RESULTATS DU RESUME

### Méthode

La quasi-totalité des candidats connaissent la méthode de l'exercice et la contrainte d'une rédaction en nombre limité de mots.

Un mot est défini typographiquement, délimité par un espace, une apostrophe ou un tiret (fait exception la consonne euphonique -t- dans les formes verbales).

La longueur imposée est indispensable à une évaluation comparative et est un exercice en soi. La grande majorité des candidats s'y tient parfois avec des dépassements minimes qu'il serait préférable de corriger. En effet les dépassements sont pénalisés dès le premier mot au-delà de la marge autorisée de 1 à 8 points, (barème de l'exercice), un point étant ôté pour chaque groupe de 10 mots.

Rappelons que les résumés sont comptés par les correcteurs et qu'il est très maladroit de répartir de façon inexacte les marques de décompte ou de mentionner un total inexact d'autant plus que l'énoncé de l'exercice ne demande ni l'un ni l'autre!

La structuration en paragraphes correspondant à la démarche logique du texte est indispensable. Son absence, tout comme l'émiettement de la rédaction du résumé en autant de paragraphes que de phrases, sont pénalisés. Les enchaînements logiques sont indispensables entre les phrases du résumé et doivent correspondre à la logique explicite ou implicite du texte source.

La rédaction du résumé est une concentration non un collage de fragments du texte. A l'inverse les contorsions rhétoriques visant à éviter un terme clé du texte sont inutiles et nuisent à l'intelligibilité du résumé.

## **Schéma des idées du texte à résumer**

### Introduction

Invoquer le peuple est une constante des temps forts de la vie politique, notamment lors des élections. La droite comme la gauche affirment alors que c'est lui qui choisit et qu'il ne se laissera pas tromper.

### Première partie : Analyse sémantique du mot « peuple » :

- La définition du Robert et les citations qui l'illustrent sont dépréciatives, elles le présentent comme inculte et grégaire.
- Les conservateurs du XIX<sup>ème</sup> et des premières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle, hostiles à la démocratie, l'emploient également très péjorativement, alors que les démocrates, accordent une réelle supériorité aux élus issus du peuple, revendiquant le terme lui-même et non des synonymes.

### Deuxième partie : Les discours d'exaltation du peuple :

- La majorité du peuple, qui se sent inférieure économiquement et culturellement aux nantis qu'elle jalouse, se satisfait de retrouver un avantage lorsque les discours politiques, même de circonstance, le placent au centre de la vie politique et louent la sagacité de ses élus. Par contre ceux qui ont bénéficié d'un accès à la culture mais pas aux richesses trouvent dans le militantisme politique revanche et justification.
- A l'inverse, ceux qui n'appartiennent pas au peuple ont longtemps montré leur crainte d'y perdre leur identité, chacun s'évaluant d'ailleurs selon la place qu'il occupe dans son groupe social, critère très relatif.
- Par ailleurs les discours exaltant le peuple ont pu générer dédain et rejet chez certains, ouvertement jusqu'en 1945 et en privé ensuite, l'idéal démocratique étant alors devenu la doxa.
- Mais il peut aussi exister une hostilité à la démocratie au sein du peuple même, certains respectant les classes supérieures, et, en période de crise, réclamant des chefs.

### Troisième partie : Le discours des dirigeants aujourd'hui :

- Enfreindre le credo démocratique est devenu inenvisageable.
  - Encourager le peuple à participer à la vie politique donne un socle solide aux gouvernants et les incite à utiliser le langage de la démocratie et à partager les gestes et les préoccupations du peuple.
- Certes de cela résulte une certaine méfiance envers les discours alors en décalage avec le pouvoir réel du peuple. En effet, aujourd'hui comme dans l'antiquité, le peuple y participe peu même si l'affirmation du contraire renforce l'ordre social.

## **COMMENTAIRES DES RESUMES DES CANDIDATS**

Si la structure très évidente du texte a été facilement repérée, l'analyse de détail est restée parfois imprécise. Dans la première partie du texte, par exemple, les deux définitions du peuple ne sont pas toujours nettement distinguées et/ou soigneusement articulées. L'impact du discours d'exaltation sur les différentes catégories sociales donne lieu à des formulations brouillonnes. On n'a pas toujours su imputer à ses vraies causes le sentiment d'hostilité à la démocratie quand il émane des classes populaires. Le milieu du texte, avec les différentes réactions face au discours populiste, a été souvent flou, mal compris, voire sauté. Le traitement de la dernière partie retrouve un peu plus de rigueur.

Les candidats ont rencontré des difficultés à distinguer dans la rédaction le mot « peuple » de la réalité qu'il désigne.

Plus de 860 candidats ont perdu 1 point pour un dépassement souvent minime de la longueur maximale autorisée.

## **ANALYSE DES RESULTATS DE LA DISSERTATION**

### **Méthode**

Les rapports de correction semblent avoir été lus plus attentivement et leurs préconisations mieux intégrées. Les règles formelles de la dissertation sont suivies mais sans être toujours mises au service d'une démarche réellement argumentative.

### **La prise en compte du sujet et la démarche argumentative**

Les introductions sont plus soignées comportant des phrases d'accroche quasi systématiques ou des références bien venues à l'actualité politique.

Les essais d'analyse de la citation restent cependant maladroits : ils ne sont souvent qu'une pure traduction lexicale plutôt qu'une exploration du concept et ne parviennent pas, la plupart du temps, à cerner le problème soumis. Un contresens quasi général sur la question du « langage démocratique » l'a fait confondre avec le discours démagogique. La notion de « réalité sociale » pourtant précisément décrite dans le texte à résumer, n'a pas été comprise et a été le plus souvent escamotée. La notion de souveraineté était souvent mal cernée.

Faute d'avoir compris les enjeux de la citation, la plupart des candidats ne parviennent pas à établir une réelle problématique. Les plans annoncés sont souvent une juxtaposition d'affirmations contradictoires (I- Le peuple exerce le pouvoir, II - Le peuple n'exerce pas le pouvoir) parfois complétée par une troisième partie thématique raisons pour lesquelles il le perd, conditions auxquelles il pourrait le récupérer... Certains ont judicieusement remarqué que la comédie dans l'Antiquité, l'essai politique et l'uchronie étaient des moyens de résoudre la contradiction démocratique.

Les conclusions résument les trois parties au lieu de fournir une réponse à la question dont on attendait la formulation en introduction mais parfois proposent d'intéressantes ouvertures sur la crise de confiance en la démocratie que nous traversons aujourd'hui.

### **La connaissance du programme**

L'expérience récente, que nous avons tous faite à l'occasion de la crise du coronavirus, de la limitation de nos libertés en démocratie, en raison du confinement, a certainement amené les étudiants à une réflexion plus pertinente et authentique sur les textes au programme. Ils ont, la plupart du temps, été correctement étudiés. Quelques impasses cependant sur l'essai de Tocqueville et sur *l'Assemblée des femmes* dont les enjeux n'ont pas toujours été compris. L'exploitation de l'uchronie de Roth est souvent assez stéréotypée, manque de finesse et de précision. La diversité des personnages secondaires aurait pu, par exemple, être mieux exploitée.

On pourrait recommander de mieux situer les œuvres dans leur contexte, de ne pas se contenter de citer les textes mais d'analyser les citations pour approfondir la réflexion.

## REMARQUES SUR LA LANGUE

Six points du barème sont consacrés à son évaluation. La rédaction du résumé permet d'apprécier la rigueur, la précision et l'aptitude à la concision du candidat, celle de la dissertation, la richesse de son vocabulaire, sa maîtrise des règles syntaxiques et son style.

Les erreurs ou maladresses les plus fréquentes qu'il faudrait apprendre à éviter sont les suivantes :

### Grammaire

- Erreurs de préposition dans la construction des verbes, dans la construction des participes présents, emploi inapproprié des modes verbaux et disparition quasi systématique du subjonctif dans les propositions subordonnées.
- Emploi redondant des pronoms « en » et « y » ;
- Reprise, par des pronoms ou des déterminants au pluriel, des mots à sens collectif comme « la foule », « le peuple », « la masse ».
- « tel » ou « dû » considérés comme des conjonctions invariables, « malgré », « dans quelle mesure » mal orthographiés ;
- Méconnaissance des règles du pluriel des adjectifs possessifs (ex : « ils risquent leurs vies »).  
des mots composés (ex : « les contres pouvoirs »)

### Syntaxe

- Ponctuation insuffisante, ce qui entrave la compréhension.
- Manque de cohérence globale des phrases : reprises pronominales inadaptées, séparation entre les propositions subordonnées et principales (ex : point devant « alors que » ou « tandis que »).
- La différence de construction entre l'interrogation directe et l'interrogation indirecte n'est pas maîtrisée ce qui est particulièrement gênant dans les introductions. On cherche à contourner le problème (ex : « on se demande : le pouvoir du peuple est-il...? »). Il serait plus simple d'intégrer la règle une bonne fois pour toutes.

### Vocabulaire

On constate :

- une certaine pauvreté du lexique disponible (« appuyer sur le fait, sur une idée ») ;
- de nombreuses confusions entre des termes aux formes proches (« désintéret / désintéressement ») ou entre des mots du même champ sémantique (Souverain/ souveraineté/ état/ peuple) dénotant un manque de rigueur et de précision du langage ;
- l'emploi de tournures simplifiées et de termes familiers (ex : « se faire avoir », « se faire virer », « en avoir marre », « citoyens lambda »), signe d'un manque de sensibilité aux niveaux de langue, d'une mauvaise perception de celui qui est attendu dans la situation de communication du concours ;
- un emploi peu judicieux de termes à la mode dans les médias : (ex : « populisme », « négationnisme », « fragiles », « en interne », « délocalisation »).

### Style

Les principaux défauts sont :

- la fausse élégance : « de par », « tel » (confondu d'ailleurs avec une conjonction), « se doit de », « se permet de », « n'hésite pas à », « n'a pas lieu d'être » ;
- la tendance à l'emphase (« problématique » pour « problème » ou « questionnement » pour « question ») et à la redondance (« peut permettre », « peut donner la possibilité ») par souci maladroit de valoriser l'expression ;

- la lourdeur : (emploi excessif de participes présents souvent mal construits) ;
- la reprise inutile des mêmes expressions d'une phrase à la suivante, particulièrement mal venue dans le résumé ou de phrases entières dans la dissertation pour gonfler artificiellement la longueur de la rédaction ;
- enfin l'oubli de mots qu'une relecture pourrait aisément corriger.

## REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE

Une orthographe correcte est requise dans toutes les épreuves du concours dans la mesure où elle est un élément essentiel d'une communication de qualité, capacité attendue chez un futur ingénieur. En respecter les règles montre qu'on prend en compte le confort de lecture du destinataire. C'est aussi la garantie d'être bien lu et compris.

- Les erreurs sur les noms propres spécifiques au programme (titres des œuvres, noms des auteurs, de personnages, de lieux...) dénotent une connaissance indirecte et superficielle du programme. Elles ont été rares cette année.
- Les fautes grammaticales révèlent un défaut de maîtrise de la logique d'une phrase et de la hiérarchisation de ses éléments donc un problème de rigueur intellectuelle et pas seulement une négligence.
- Les fautes d'usage sont souvent interprétées comme le signe d'un manque de culture ou d'un manque de discrimination linguistique (ex : « langage démocratique »).

En conséquence, un point par lot de 10 ou 15 fautes selon la longueur de la copie et ceci jusqu'à 4 points, est ôté de la note globale. Il est donc surprenant de constater qu'une grande majorité des candidats plutôt que de se relire, acceptent de perdre jusqu'à 4 points ce qui les fait reculer dans le classement et invalide partiellement leurs efforts de préparation et le travail réalisé durant l'épreuve.

## REMARQUES SUR LA PRESENTATION

La **lisibilité** est une exigence essentielle de la communication et permet d'apprécier correctement et de comprendre la pensée de l'énonciateur.

Les **écritures** microscopiques, à la limite du déchiffrable, gribouillées, ou très instables, influencent négativement le correcteur ainsi qu'un texte couvert de ratures. Les mots masqués par du blanc ne sont pas toujours remplacés. Les encres trop pâles sont illisibles une fois la copie scannée.

Souligner les **titres** d'œuvres aide à hiérarchiser les éléments de la rédaction. Choisir judicieusement les lettres initiales à écrire en majuscule montre que l'on connaît les normes en vigueur. La réduction des titres à leurs initiales, ne convient pas à une rédaction de niveau soutenu comme celle attendue pour une épreuve de concours.

Un texte sans **punctuation** est difficilement compréhensible et oblige à des relectures partielles décourageantes et irritantes.

Supprimer la totalité des **accents** ou rendre informe la lettre finale des mots ne sont pas des solutions pertinentes pour éviter les pénalités pour fautes d'orthographe.

## **CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS :**

Le bilan ci-dessus doit encourager les étudiants à miser sur cette épreuve. Ceux qui ont vraiment lu les œuvres sont capables de les examiner à la lumière d'une question inédite et obtiennent aisément 15 ou plus (plus de 348 copies). Cette option de travail est plus rentable que les diverses stratégies de contournement.

De plus, les candidats doivent se convaincre que la préparation de cette épreuve, loin d'être du temps perdu, permet de cultiver les qualités indispensables à un ingénieur qui fondent les critères d'évaluation du jury :

- clarté et efficacité de l'expression,
- souci de qualité,
- rigueur dans l'emploi du vocabulaire et l'analyse des concepts,
- culture générale et ouverture d'esprit,
- réflexion personnelle.